

Delémont, 30 janvier 2006

Motion PS

5.03/06

Politique d'achat des vêtements de la Municipalité


Dans les pays du Sud, un nombre croissant d'enfants doit travailler pour aider leur famille à survivre. D'après l'Organisation Internationale du Travail ^{en} 2002 quelque 250 millions d'enfants travaillent, 180 millions accomplissent des tâches extrêmement dangereuses les empêchant d'accéder à une éducation et entravant leur développement personnel et social et, bien souvent, mettant leurs vies en danger. Pire encore, on estime à un million les enfants qui sont contraints de vivre dans des conditions proches de l'esclavage.

Plus de 60 % des vêtements sont fabriqués dans des pays en développement, en général par des femmes. Nous savons aussi que bon nombre d'enfants travailleurs sont employés dans l'industrie textile.

A plusieurs reprises, les habitants de Delémont ont montré leur souhait d'avoir une commune engagée et responsable. Une commune qui agit en faveur des travailleurs et qui montre l'exemple.

Nous basons cette demande sur le travail et les arguments rigoureux avancés par des ONG comme la Déclaration de Berne, Pain pour le prochain, Action de carême. Ces 3 ONG suisses travaillent au niveau international et avec des syndicats.

Notamment, nous pensons à la campagne lancée par les 3 ONG précitées en 1999 s'intitulant "clean clothes" (Pour des habits produits dans la dignité...) lesquelles exigent que les entreprises de confection fassent appel à des fournisseurs et sous-traitants qui s'engagent à respecter des normes sociales minimales, telles que :

V Dincors lon ~~F. Balth~~


L'élimination du travail forcé, de la discrimination et du travail des enfants.

- Un salaire de subsistance permettant à l'employée et à sa famille de vivre dignement
- Des horaires raisonnables, pas d'heures supplémentaires obligatoires
- Des conditions d'hygiène et de sécurité suffisantes
- Un contrat écrit mentionnant les droits des personnes engagées.

En vertu de ce qui précède, **nous demandons** :

Que les Services de la Ville de Delémont se donnent les moyens de vérifier que les vêtements qu'ils achètent proviennent de fournisseurs qui ont élaboré un code de conduite complet et qui reconnaissent le **principe de la vérification indépendante** (par exemple, visite dans les usines, participation d'ONG et de syndicats, etc)

Que la Municipalité se dote d'une politique d'achat visant à promouvoir l'acquisition de vêtements de qualité sociale et écologique auprès d'entreprises responsables.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe PS
Francine Chollet

Gapain

Francine Chollet
P. Buch
J. Zuyet
F. Chételat
H. Dincorslan
J. Chollet
N. A. Robet
S. Et...
D. Stadelmann
M. ...
...
7. Buitte